LES SIX QUARTS D'HEURE

Le 23 janvier 2024

Participation des enfants et des jeunes en protection de l'enfance : enjeux et expérimentations

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

Ouverture

Lorette Privat

Conseillère technique à la CNAPE

La participation des enfants et des jeunes

- Article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant : « Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

- Bien souvent, en France, les enfants ne sont pas écoutés ou pris au sérieux. Toutefois, de nombreux espaces de participation, notamment dans le cadre de la protection de l'enfance, se développent.

- Il est primordial d'adapter les espaces de participation aux enfants, en tenant compte de leur âge, de leur capacité de discernement et de leurs besoins.

- Au-delà de créer des espaces de participation, il faut être vigilant à ne pas déformer la parole de l'enfant ou du jeune et de tenir compte de ce qu'il dit.

Une initiative de la CNAPE : le comité Espoir pour la Protection de l'Enfance (EPE)

- Un appel à candidature lancé en 2021 pour la création d'un comité de « jeunes majeurs »
- Une quinzaine de jeunes mobilisée, avec des profils différents
- Des précautions pour ne pas instrumentaliser la parole des jeunes
- La naissance d'une identité propre au comité :

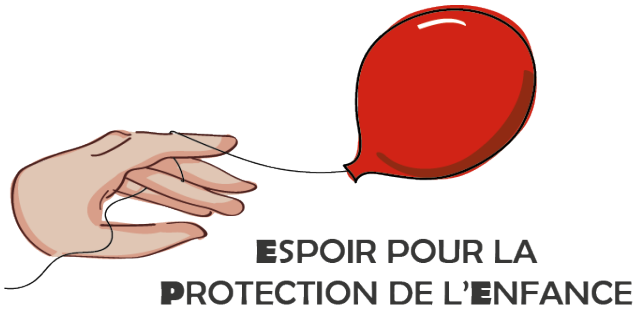

LES SIX QUARTS D'HEURE

Intervention

José Alvarez

Membre du comité EPE

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

IDÉE REÇUE N°3

LES ENFANTS PLACÉS SONT TOUS DES DÉLINQUANTS

FAUX

« On m'a toujours dit : On dirait pas que tu viens de l'ASE, normalement on les reconnaît. » William

Mon placement n'a pas été suite à de la délinquance de ma part. J'ai été placée puisqu'au sein du foyer/domicile familial, j'étais en insécurité, voire même en danger.

Océane

On me destinait à devenir un futur délinquant sans ambition. Ce furent les pires années de ma vie. A mon adolescence, de retour à Marseille, j'ai rapidement été orienté vers une nouvelle structure de l'ASE, une structure qui m'a offert la possibilité de construire ma vie en mettant en place les moyens nécessaires afin que je puisse réussir mes projets.

Hamza

Je ne me suis pas mal comportée, je n'ai pas été placée car j'étais violente ou dangereuse, j'ai été placée à ma demande parce que j'ai estimé que mes parents ne pouvaient plus s'occuper de nous et qu'on avait le besoin de se séparer pour mieux se retrouver.

Célia

Au début de mon placement, je pensais que j'avais fait quelque chose de mal, que c'était ma faute. Puis j'ai compris que c'était pour mon bien. Les gens sont toujours étonnés quand je leur dis que j'ai été placée. Non il n'y a pas de profil pour bénéficier d'un placement.

Mathilde

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

ESPOIR POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Intervention

Bastian Besson

Conseiller technique au CREAI Bretagne

Gabriel Correia

Animateur pair-mentor au CREAI Bretagne

Projet PROSPAIRS

Illustration d'une démarche participative en protection de l'enfance

Agevolando

Care Leavers Network

CREAI BRETAGNE

ProsPairs

Prospère :

« Qui apporte un soutien efficace à quelqu'un, à la conduite de sa vie, à la réalisation de ses projets. Qui se développe, qui croît dans des conditions favorables, déterminées ou non »

Les origines du projet

- Un projet né d'échanges dans le cadre de la « *stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté* » réunissant CD, OG et services de droit commun
- Comment questionner les jeunes sur les sorties sèches des dispositifs ASE ?
- Comment permettre aux professionnels de se décaler de leurs pratiques en prenant en compte le savoir expérentiel des jeunes

= Une exploration dans la littérature scientifique et à l'international pour identifier des initiatives autour de la question du savoir expérientiel en protection de l'enfance

Association Agevolando

Né en 2010 à Bologne autour d'un réseau de « Care-Leavers » essaimé dans toute l'Italie
Autonomie, bien-être et participation active.

- Créer des opportunités concrètes de relation, de formation, de travail et de logement et stimuler le sentiment d'appartenance à un collectif
- Favoriser les opportunités de rencontre, de dialogue et d'entraide
- Agir à différents niveaux institutionnels pour promouvoir également les droits et l'égalité des chances des jeunes dans la construction de réseaux stables avec des acteurs publics et privées ;
- Collaborer avec les travailleurs sociaux, les communautés éducatives, les foyers et les familles d'accueil pour construire une autonomie progressive et partagé ;
- Valoriser les histoires et le rôle des jeunes en tant qu'« experts par expérience »

PROSPAIRS, c'est :

- Créer les conditions d'une forme d'engagement des jeunes en protection de l'enfance
- Développer les principes du mentorat et notamment en favorisant le réseau social et personnel du jeune
- Construire les bases d'une communauté mixte jeunes et professionnels à l'échelle des territoires
- Bâtir un programme de formation en associant jeunes et professionnels sur l'ensemble de la démarche

Les acteurs

- Des jeunes âgés de 15 à 25 ans, avec un parcours en protection de l'enfance et venant de 3 départements bretons 22/29/35
- Des professionnels travaillant dans plusieurs dispositifs de la protection de l'enfance en Bretagne
- Des acteurs engagés dans la participation active des personnes concernées comme le CREAI et Agevolando

Les étapes

FAIRE EMERGER

1er questionnement sur la participation et le pouvoir-d'agir des jeunes en protection de l'enfance en dépassant la notion de vulnérabilités

MOBILISER ET S'INSPIRER

Mobiliser des professionnels et des jeunes à l'échelle régionale et prendre appui des expériences à l'internationale

APPRENDRE À SE CONNAITRE

Mettre en place des groupes de travail collaboratifs avec des jeunes avec un appui d'Agevolando

CROISER

Croiser les thématiques identifiées avec les préoccupations des professionnels (idée d'une communauté mixte)

CONSTRUIRE

Construire un programme de formation qui vient soutenir et améliorer les pratiques professionnelles

MESURER L'IMPACT

Un processus d'évaluation pour mesurer l'impact du pouvoir d'agir des jeunes et de professionnels

Les partenaires

Agevolando

Côtes d'Armor le Département

Co-funded by the European Union

Armée du Salut

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ #FranceSolidaire

ANCREAI

Association Beauvallon
Prévention - Promotion - Protection de l'enfance

Finistère Penn-ar-Bed LE DÉPARTEMENT

La Sauvegarde

Les enseignements

La participation collective pour renforcer les compétences professionnelles

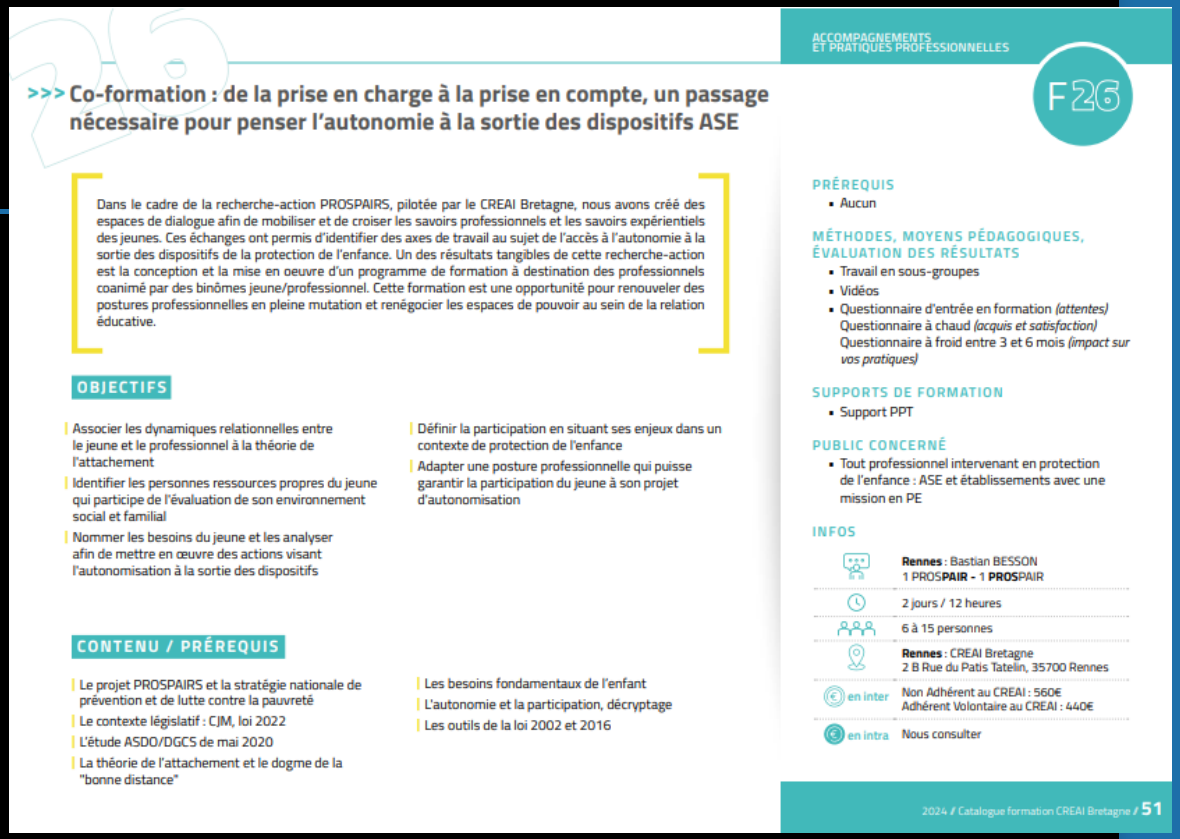

ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

F26

>>> Co-formation : de la prise en charge à la prise en compte, un passage nécessaire pour penser l'autonomie à la sortie des dispositifs ASE

Dans le cadre de la recherche-action PROSPAIRS, pilotée par le CREAI Bretagne, nous avons créé des espaces de dialogue afin de mobiliser et de croiser les savoirs professionnels et les savoirs expérientiels des jeunes. Ces échanges ont permis d'identifier des axes de travail au sujet de l'accès à l'autonomie à la sortie des dispositifs de la protection de l'enfance. Un des résultats tangibles de cette recherche-action est la conception et la mise en oeuvre d'un programme de formation à destination des professionnels coanimé par des binômes jeune/professionnel. Cette formation est une opportunité pour renouveler des postures professionnelles en pleine mutation et renégocier les espaces de pouvoir au sein de la relation éducative.

OBJECTIFS

- Associer les dynamiques relationnelles entre le jeune et le professionnel à la théorie de l'attachement
- Identifier les personnes ressources propres du jeune qui participe de l'évaluation de son environnement social et familial
- Nommer les besoins du jeune et les analyser afin de mettre en œuvre des actions visant l'autonomisation à la sortie des dispositifs
- Définir la participation en situant ses enjeux dans un contexte de protection de l'enfance
- Adapter une posture professionnelle qui puisse garantir la participation du jeune à son projet d'autonomisation

CONTENU / PRÉREQUIS

- Le projet PROSPAIRS et la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté
- Le contexte législatif : CJM, loi 2022
- L'étude ASDO/DGCS de mai 2020
- La théorie de l'attachement et le dogme de la "bonne distance"
- Les besoins fondamentaux de l'enfant
- L'autonomie et la participation, décryptage
- Les outils de la loi 2002 et 2016

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Travail en sous-groupes
- Vidéos
- Questionnaire d'entrée en formation *(attentes)*
  Questionnaire à chaud *(acquis et satisfaction)*
  Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois *(impact sur vos pratiques)*

SUPPORTS DE FORMATION

- Support PPT

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel intervenant en protection de l'enfance : ASE et établissements avec une mission en PE

INFOS

	Rennes : Bastian BESSON 1 PROS**PAIR** - 1 **PROS**PAIR
	2 jours / 12 heures
	6 à 15 personnes
	Rennes : CREAI Bretagne 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
en inter	Non Adhérent au CREAI : 560€ Adhérent Volontaire au CREAI : 440€
en intra	Nous consulter

2024 / Catalogue formation CREAI Bretagne / 51

Les enseignements

La participation qui ne se décrète pas mais qui se construit par essai/erreur autour d'actions communes et au gré des opportunités

Les enseignements

La participation collective au service d'une meilleure compréhension des droits et du fonctionnement complexe des institutions

Les enseignements

La participation collective comme un moyen pour developer le réseau relationnel des jeunes

Les enseignements

Une participation collective possible par des conditions favorables : un cadre, des principes, et des moments sympas (…)

Les enseignements

La participation collective pour tenter de peser sur les choix politiques

Merci de votre écoute !

Vos questions et observations

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

LES SIX QUARTS D'HEURE

Rendez-vous pour un prochain webinaire le 29 février de 14h à 15h30

Pour une meilleure protection des mineurs non accompagnés : les enjeux de la présomption de minorité

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT